

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



CPE : Le Réseau Liberté-Québec déplore le manque de courage du gouvernement et l'opacité des négociations

QUÉBEC, le 23 février 2012 - Le Réseau Liberté-Québec déplore le manque de courage du gouvernement et l'opacité des négociations entourant les conditions de travail dans les centres de la petite enfance (CPE).

"La ministre de la Famille, Mme Yolande James, et la présidente du Conseil du trésor, Mme Michelle Courchesne, auraient toutes deux intérêt à s'inspirer de la fermeté de leurs collègues et ministres Mme Lise Thériault et Mme Line Beauchamp", a déclaré la cofondatrice du RLQ, Joanne Marcotte. "À un moment où d'importantes réformes s'imposent au Québec pour redresser les finances publiques, l'occasion est belle de revoir de fond en comble ce qui pourrait être fait du côté des services de garde", ajoute-elle.

Les fondateurs du RLQ déplorent également l'opacité des négociations entourant les conditions de travail des employés des CPE et jugent qu'il est anormal que le contribuable ne connaisse pas l'ampleur des engagements qui sont pris, à huit clos, en son nom.

"Les parents doivent être les décideurs ultimes quand vient le temps de déterminer le choix optimal pour leur famille en ce qui a trait à la garde des jeunes enfants", selon Ian Sénéchal, cofondateur du RLQ. "L'État ne doit pas favoriser un choix plus qu'un autre en octroyant des subventions démesurées pour les services de garde institutionnalisés et sujets aux grèves probables des employés du secteur public."

Le Réseau Liberté-Québec rappelle qu'un sondage effectué en avril 2010 révélait qu'une importante majorité de ses adhérents prônaient le remplacement des subventions aux garderies soit par une allocation directe aux parents en fonction du revenu, soit par une diminution d'impôt.

Enfin, 97% des adhérents du RLQ transformeraient le réseau des CPE en un ensemble d'organismes privés à but lucratif ou sans but lucratif entièrement responsables de leur administration. Dans ce scénario, les éducatrices ne relèveraient plus de l'État, mais relèveraient du Conseil d'administration de leur entreprise (OSBL ou entreprise privée selon le cas).

Le Réseau Liberté-Québec (RLQ), qui tiendra son 3e grand événement le 18 mars à Lévis, est un organisme sans but lucratif visant à favoriser le réseautage de tous les Québécois qui partagent des idéaux de liberté et de responsabilité individuelles. Plus de détails sur cet organisme sont disponibles au <http://www.liberte-quebec.ca>.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements :

Ian Sénéchal, medias@liberte-quebec.ca 581-982-6779